



# Le Parc nous informe

## La biodiversité à Véranne

### D'APRÈS LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Depuis 2018, avec les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Parc du Pilat a hiérarchisé, complété et homogénéisé les connaissances naturalistes.

Les données présentées sur ce document ont été recueillies entre janvier 2010 et mars 2021. Elles ne sont pas exhaustives, on ne connaît jamais tout d'un territoire. Elles font ressortir les connaissances actuelles de la biodiversité de chaque commune.

### VÉRANNE : FICHE D'IDENTITÉ

Département de la Loire

Communauté de communes du Pilat rhodanien

Superficie : 15,96 km<sup>2</sup>

Nombre d'habitants : 856

Altitude minimale et maximale : 417 m - 1 390 m



### DIVERSITÉ DES ESPÈCES CONNUES À VÉRANNE

Représentativité des différents groupes d'espèces de la commune (bleu) par rapport aux autres communes du Parc (vert).

Voir détails page suivante.



Oiseaux



Mammifères



Amphibiens



Reptiles



Insectes

(libellules et papillons)



Fleurs



Mousses

Une faible proportion représentée ici indique un niveau faible de diversité ou un manque de prospection.

### LES CHIFFRES CLÉS

**15 960 OBSERVATIONS**

**504 ESPÈCES DONT**

**34 MENACÉES**

### LE MILIEU NATUREL DOMINANT



LES FORÊTS NATURELLES

### L'ESPÈCE PHARE



LA HUPPE FASCIÉE

# LES ESPÈCES À VÉRANNE

Les écosystèmes et la biodiversité qui s'y abrite sont en constante évolution. Ces chiffres sont une photographie à un instant t de ce que l'on connaît sur la commune entre janvier 2010 et mars 2021.

| GROUPE D'ESPÈCES                                                                             | NOMBRE D'ESPÈCES (à l'échelle du Parc) | NOMBRE DE DONNÉES (à l'échelle du Parc) | NOMBRE D'ESPÈCES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc) | NOMBRE DE DONNÉES SUR LISTE ROUGE* (à l'échelle du Parc) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Oiseaux     | 140 (226)                              | 13 282 (284 791)                        | 27 (63)                                                 | 2 263 (60 535)                                           |
| Mammifères  | 36 (70)                                | 457 (12 690)                            | 6 (14)                                                  | 29 (1 793)                                               |
| Amphibiens  | 8 (15)                                 | 217 (3 800)                             | 0 (3)                                                   | 0 (309)                                                  |
| Reptiles    | 8 (19)                                 | 206 (4 699)                             | 1 (1)                                                   | 4 (104)                                                  |
| Insectes    | 81 (348)                               | 123 (9 881)                             | 0 (1)                                                   | 0 (5)                                                    |
| Fleurs      | 207 (1 085)                            | 537 (42 485)                            | 0 (26)                                                  | 0 (849)                                                  |
| Mousses    | 24 (251)                               | 26 (2 604)                              | 0 (0)                                                   | 0 (0)                                                    |
| Total                                                                                        | 504 (2 014)                            | 15 960 (360 950)                        | 34 (108)                                                | 2 296 (63 604)                                           |

\*Les espèces sur liste rouge régionale UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) sont les espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique).

## 3 ESPÈCES D'INTÉRÊT À VÉRANNE

### VIPÈRE PÉLIADE - VIPERA BERUS

La vipère péliade est un serpent venimeux pouvant atteindre environ 50 cm de longueur. Pour la reconnaître : une ligne dorsale en zigzag, une rangée de taches le long de chaque flanc, des pupilles verticales. Ce serpent fait l'objet d'une protection nationale.



### HUPPE FASCIÉE - UPUPA UPOPS

Présente dans le Pilat pour sa période de nidification, son plumage orangé barré de noir et de blanc, sa longue crête sur la tête, son long bec fin rendent la huppe fasciée facilement reconnaissable. Son chant est également unique : houp-houp-houp !



### BARBASTELLE D'EUROPE - BARBASTELLA BARBASTELLUS

La barbastelle est une chauve-souris typique des régions boisées de plaine et de montagne. Elle possède un museau aplati, une petite bouche ainsi que de petites oreilles se rejoignant sur le front et encerclant les yeux.





## ZOOM SUR LES FORÊTS NATURELLES

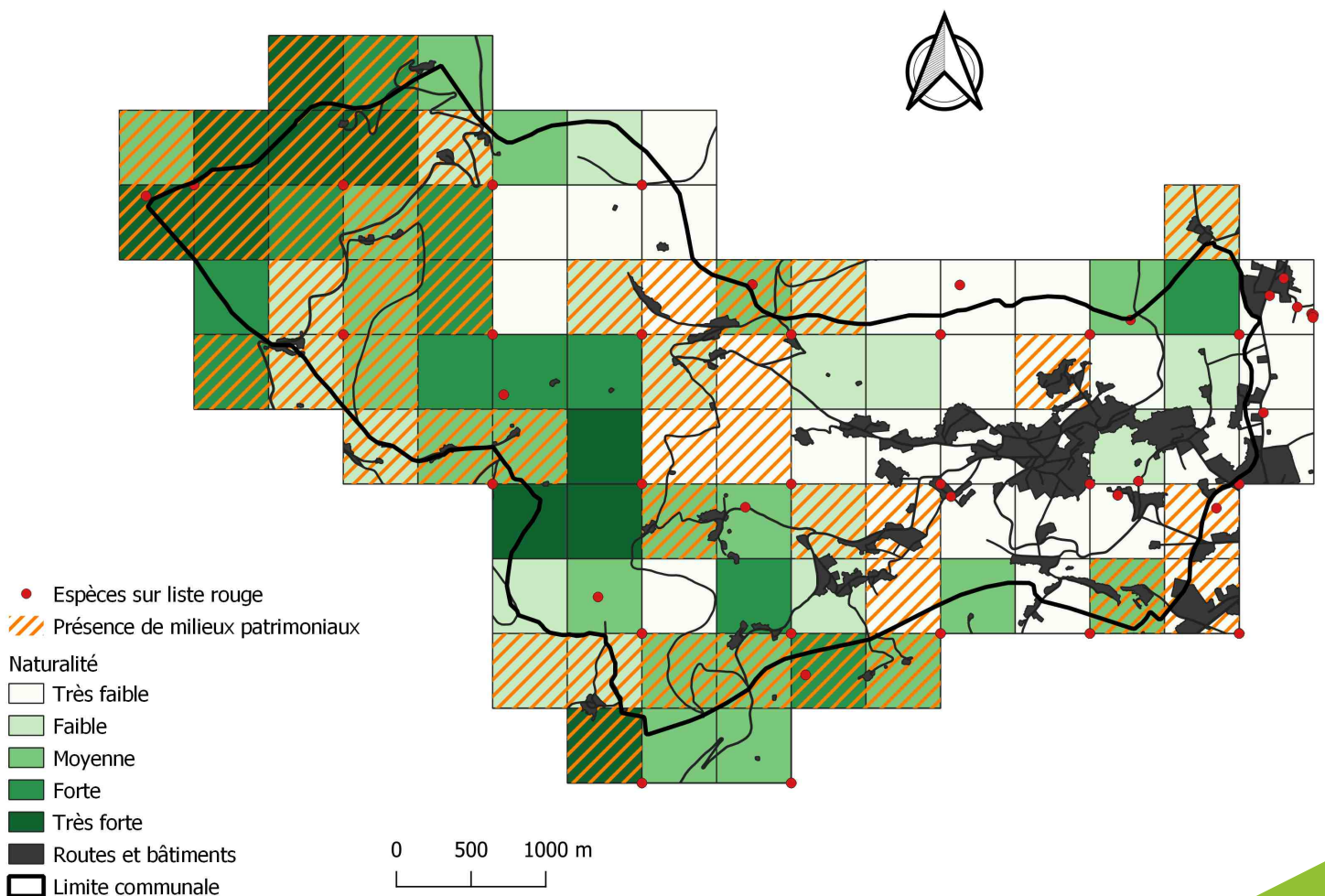
Ces forêts d'altitude composent la majeure partie des boisements du Pilat. Leur gestion en futaie jardinée (ou irrégulière) garantit une diversité d'âges, de tailles et de grosseurs des bois, favorable à une grande diversité d'espèces. Cette forêt est composée essentiellement de sapins et de hêtres.

## CARTE DU PATRIMOINE NATUREL À VÉRANNE

Cette carte a été élaborée à partir de 3 critères :

- Naturalité : dépend du niveau d'anthropisation du milieu
- Milieux patrimoniaux : milieux naturels\* rares, exceptionnels et/ou quasiment menacés, vulnérables, en danger d'extinction
- Espèces sur liste rouge : espèces menacées (vulnérables, en danger ou en danger critique) au niveau régional

\*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.



Sources : Données sur l'occupation du sol issues de la carte des habitats naturels du CBNMC (2019), données d'observations issues de Pilat Biodiv' (2021).

Carte réalisée en 2021 par Marion BASSÉ, stagiaire au Parc naturel régional du Pilat.

## ATOUTS

Certains milieux de la commune présentent un intérêt écologique pour la biodiversité :

Les **prairies naturelles** représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une diversité floristique importante.

Les **boisements sont majoritairement naturels**, avec une sylviculture principalement axée sur de la fûtaie jardinée, favorable à une diversité biologique.

Les **zones humides** sont importantes en terme de surface et jouent le rôle de réservoir biologique pour de nombreuses espèces menacées.

## PISTES D'ACTIONS

### IL EST TEMPS D'AGIR

Certaines pistes d'actions pourraient favoriser et préserver les espèces faunistiques et floristiques ainsi que les milieux naturels présents sur la commune.

- Communication / sensibilisation  
*ex : articles dans le bulletin municipal*
- Gestion des espaces publics et du bâti communal  
*ex : adapter la gestion des espaces verts au cycle de vie des pollinisateurs*
- Aménagement du territoire  
*ex : bien choisir les secteurs d'urbanisation*
- Protection d'espaces communaux, via des dispositifs contractuels ou réglementaires  
*ex : mise en place d'obligations réelles environnementales (contrat incluant des mesures de préservation des milieux)*
- Implication des agents communaux  
*ex : formations*
- Implication des acteurs économiques par de l'incitation ou de la communication  
*ex : intégration de clauses environnementales dans les baux ruraux*
- Améliorer en continu les connaissances sur la biodiversité  
*ex : mieux connaître les abeilles sauvages des espaces verts grâce au suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPoll)*

Les services du Parc du Pilat se tiennent à disposition pour initier ces démarches en faveur de la biodiversité.

## PRESSIONS

Certaines pressions fragilisent la richesse écologique de la commune :

- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la disparition de prairies humides, par drainage ou mises en culture
- la gestion intensive de la forêt, par plantations / coupes rases, parfois sur des parcelles de boisements naturels ou de prairies

Le niveau de ces menaces pourrait être défini par un diagnostic détaillé de la commune.



Ateliers participatifs pour construire des projets communaux

## POUR ALLER PLUS LOIN

### SUR LES ESPÈCES

Pilat Biodiv', l'Atlas de la biodiversité du Parc du Pilat - [biodiversite.parc-naturel-pilat.fr](http://biodiversite.parc-naturel-pilat.fr)

### SUR LES MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels du Pilat - [carto.parc-naturel-pilat.fr](http://carto.parc-naturel-pilat.fr)



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benaÿ 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
[info@parc-naturel-pilat.fr](mailto:info@parc-naturel-pilat.fr)  
[www.facebook.com/Parcdupilat](https://www.facebook.com/Parcdupilat)

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

